

Date de mise à jour :

Avril 2016

FICHE DE POSTE

CDI à temps plein à pourvoir à compter du 1^{er} janvier 2017
Poste situé à Marseille (13)

Intitulé du poste	Catégorie	Emploi de référence
Médecin chef de service de régulation et d'appui (SRA) Sud-Est/Océan Indien	1	CHEF DE SRA

Pôle / service	Direction	Hiérarchique N+1	Hiérarchique N+2
SRA Sud-Est/Océan Indien	Direction prélèvement greffe organes-tissus (DPGOT)	Directeur prélèvement greffe organes-tissus	Directeur général adjoint médical et scientifique

L'Agence de la biomédecine a été créée par la loi de bioéthique de 2004 ; c'est une agence sanitaire sous tutelle du ministère de la Santé. Elle exerce des **missions d'encadrement, d'accompagnement, d'évaluation et d'information** dans un vaste champ d'interventions couvrant le prélèvement et la greffe d'organe de tissu et de cellule, la reproduction, l'embryologie et la génétique humaines, c'est-à-dire toutes les thérapeutiques utilisant des éléments du corps humain, à l'exception du sang.

Autorité de référence dans ces domaines, l'Agence de la biomédecine a développé une expertise médicale, scientifique, juridique, éthique en son sein et en relation avec les professionnels de santé.

Toute son action a pour objectif l'amélioration de l'accès aux soins pour tous les patients, de leur prise en charge et de la qualité des soins proposés, dans le respect des règles de sécurité sanitaire et des principes éthiques, de transparence et d'équité qui garantissent la confiance des professionnels de santé et du grand public.

MISSIONS GENERALES DU POSTE

La supervision et l'encadrement des activités de prélèvement et de greffe d'organe et de tissu est une mission historique confiée par la loi de bioéthique à l'Agence de la biomédecine. Elle est inscrite dans le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) de l'Agence de la biomédecine comme objectif stratégique n°1.

Le service de régulation et d'appui (SRA), héritier des coordinations inter-régionales de l'Etablissement français des Greffes, est un service essentiel de l'Agence qui relève de la direction opérationnelle du prélèvement et de la greffe (DPGOT). Il contribue à l'élaboration des stratégies de développement du prélèvement et de la greffe d'organe et de tissu et en assure la mise en œuvre en les déclinant en objectifs opérationnels au niveau local, régional et inter-régional.

Dans son interregion, le médecin chef de SRA est responsable et coordonne l'ensemble des activités du SRA. Il organise, encadre et optimise les moyens humains et financiers qui concourent à la réalisation des missions du SRA dont :

- Mission d'appui aux coordinations hospitalières de prélèvement (personnels médicaux, paramédicaux et administratifs) dans le cadre du processus de prélèvement d'organes et de tissus et de la qualification des donneurs et des greffons
- Mission d'appui aux équipes de greffe organes (donneurs vivants et donneurs décédés) : suivi des activités de greffe et de l'évaluation des résultats.
- Participation à la formation des professionnels de santé concernés
- Association à la gestion des alertes sanitaires

Son positionnement pivot au sein de l'Agence de la biomédecine lui confère de fait un rôle d'interface, entre le siège de l'Agence basé à Saint-Denis, ses équipes en interrégion et l'ensemble des parties prenantes extérieures à l'agence qui œuvrent dans ce champ au niveau local, régional et inter-régional, à savoir les institutions sanitaires locales et régionales, les établissements de soins, les associations qui œuvrent dans le domaine de la santé et l'ensemble des professionnels de santé (médicaux, para-médicaux et administratifs) concernés.

ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE

Le médecin chef de SRA organise l'ensemble des activités du SRA et de ses collaborateurs pour atteindre les objectifs fixés à la DPGOT par la Direction Générale et dans le cadre du COP:

- Il contribue à la réflexion et à la mise en œuvre des stratégies qui visent au développement du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus :
 - Il veille à l'application de la politique définie par la direction générale sur proposition de la DPGOT
 - Il met en place et évalue les stratégies d'animation et d'appui au prélèvement et à la greffe au niveau de son service en collaboration avec son équipe (médecins SRA, CIAR et secrétaires)
 - Il supervise les activités des réseaux de prélèvement dans les régions
 - Il veille à l'application des règles de sécurité sanitaire et à la qualité des pratiques au niveau de son inter-région
 - Il garantit la participation de ses collaborateurs (médecins et CIAR) aux missions de formation de l'Agence de la biomédecine

- Il assure un rôle de manager
 - Membre du Codir élargi, il participe à ses réunions et prend part aux discussions
 - Il assure la diffusion de l'information, des arbitrages et des décisions prises au sein de l'Agence de la biomédecine vers le SRA, ses agents et les professionnels de santé concernés
- Il supervise et encadre les activités de prélèvement d'organes et de tissus
 - Il organise la régulation des prélèvements 24/24 – 7/7 en lien avec les coordinations de prélèvement et l'équipe médicale en charge du donneur
 - Il assure la transmission des informations, dont il dispose dans le cadre de la régulation, au pôle national de répartition des greffons (PNRG) en charge de l'attribution des greffons
 - Il organise la permanence h24 et 7j/7 de la prise en charge et du suivi des événements indésirables et des incidents survenus au cours du processus de prélèvement des organes et des tissus
 - Il organise et supervise les astreintes de ses collaborateurs et assure l'astreinte institutionnelle de niveau 3
- Il représente l'Agence de la biomédecine auprès des institutions sanitaires, des établissements de santé et des associations au sein de l'inter-région dont il a la charge
 - Il est avec ses collaborateurs l'interlocuteur référent des établissements de santé : coordinations hospitalières de prélèvement, équipes de greffe, banques de tissus et directions hospitalières
 - Il travaille en concertation avec les ARS notamment dans l'élaboration et l'évaluation des SIOS, l'instruction des dossiers d'autorisation de prélèvement d'organes et de tissus de son inter-région
 - En lien et en accord avec la direction générale et la direction de la communication, il communique avec les médias locaux et régionaux sur les activités qu'il supervise.
 - Il contribue aux actions de communication de l'agence notamment envers les associations qui œuvrent dans le champ de ses activités
- Il organise l'ensemble de son service et encadre son équipe
 - Il élabore, avec son équipe, un projet de service et en assure la mise en œuvre et le suivi
 - Il détermine les priorités dans les activités réalisées par ses collaborateurs
 - Il manage son équipe et évalue ses collaborateurs
 - Il définit le cadre et la délégation de tâches avec son adjoint

RELATIONS FONCTIONNELLES AVEC LES AUTRES SERVICES ET DIRECTIONS

- Les autres pôles de la DPGOT (PNRG, Evaluation et Stratégie greffe) et les pôles transversaux de la DGMS (Evaluation, Sécurité-Qualité, Réseau épidémiologie et information en néphrologie/simulation, Relations internationales/éthique, Recherche/projets européens, OFAS et Formation des professionnels de santé).
- Avec le directeur de la DPGOT, relations avec les directions de la Direction générale chargée des ressources (DGR).
- La direction de la communication
- La mission d'inspection
- La direction générale

CONTRAINTES PARTICULIERES LIEES AU POSTE

- Poste basé à Marseille
- Déplacements au sein de l'inter-région, en DOM (La Réunion et Mayotte) et au siège
- Fonction de représentation de l'agence

CONNAISSANCES / COMPETENCES & APTITUDES

- Docteur en médecine. Ayant une connaissance du prélèvement et de la greffe d'organe et tissus
- Compétences managériales : animation d'équipe – organisation – évaluation - reporting
- Bonne maîtrise des sujets et des problématiques de santé publique
- Bonne connaissance de l'organisation du système de santé et de l'offre de soins sur le territoire, et connaissance de l'organisation et du fonctionnement d'un établissement de santé
- Nécessité de satisfaire aux obligations d'évaluation des pratiques professionnelles
- Aptitude et très bonne expérience du management d'équipe
- Disponibilité / Autonomie / Capacité à prendre des décisions
- Animation de réseau

Pour postuler à cette offre, merci de faire parvenir CV et lettre de motivation sous la référence **DPGOT-SRASE/CHEF-SRA/03/16** àⁱ :

Agence de la biomédecine
Madame Fatou KANTE
1, avenue du Stade de France
93212 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX

ou par mail : recrutement@biomedecine.fr

ⁱ Au cours du processus de recrutement, il vous sera demandé de remplir une **déclaration d'intérêts**.
La déclaration d'intérêts est une déclaration sur l'honneur des liens directs ou indirects avec toute entreprise ou organisme intervenant dans le champ des missions de l'Agence de la biomédecine. Ce document reste confidentiel ; il sera conservé dans le dossier de candidature à la direction des ressources humaines.